

<i>Sigle</i>	<i>Groupe</i>	<i>Trimestre</i>		
ECO1013	40	Automne		
<i>Titre</i>	Microéconomie 1			
<i>Horaire</i>	Jeudi 9h30-12h30 (cours magistral); Mercredi 13h00-15h00 (exercices)			
<i>Enseignant</i>	Marie-Louise Leroux			
<i>Courriel</i>	Leroux.marie-louise@uqam.ca		<i>Local</i>	DS-
<i>Heures de disponibilité</i>	Sur rdv (prenez rdv par courriel)			

Description du cours :

Ce cours s'adresse particulièrement aux étudiants dont le domaine de spécialisation est la science économique. Il a pour objectif de les initier aux aspects théoriques, institutionnels et politiques de l'analyse microéconomique. Il introduit les concepts et les outils de la théorie microéconomique.

À la suite de ce cours, les étudiants devraient comprendre les mécanismes de l'allocation des ressources dans les économies de marché et être en mesure d'appliquer les connaissances acquises à la résolution de problèmes spécifiques tels le développement économique, le commerce interrégional et international, les inégalités de revenus et la pauvreté.

Les sujets suivants seront traités dans le cadre de ce cours :

- Offre, demande et détermination des quantités échangées et des prix sur un marché;
- Comportement des ménages;
- Théorie de la production et des coûts;
- Marché des biens et services de consommation et structures de marché : concurrence parfaite, monopole, concurrence monopolistique et oligopole;
- Marché des facteurs de production;
- Répartition des revenus;
- Rôle de l'état.

Site web du cours : <https://www.moodle2.uqam.ca/>

Séances d'exercices :

Les cours magistraux sont complétés par des séances d'exercices consacrées à la résolution de problèmes et à répondre à des questions relatives au cours magistral.

Les exercices à préparer pour ces séances seront indiqués sur moodle, sous chaque thème du cours.

Mercredi 13h à 15h, Salle :

Données par (disponible sur rendez vous) : Jean-Philippe Ledoux.

Manuel de référence :

Introduction à la microéconomie moderne, 4^{ème} édition de Parkin M., Bade R., Gonzalez P. aux éditions Editions du Renouveau Pédagogique Inc. Disponible à la CoopUQAM.

Modalités d'évaluation :

Examen de mi-session (50%) et examen final (50%).

L'examen de mi-session ainsi que l'examen final comporteront une partie de questions de cours et une partie d'exercices. L'examen de mi-session portera sur les parties du cours qui ont déjà été traitées. L'examen de fin de session portera sur la deuxième moitié du cours.

Date des examens :

Examen de mi-session (en classe) : 26 octobre 2023

Examen final (en classe) : 14 décembre 2023

Barème de notation :

A+ : 90 et plus

A : 86 - 89,9

A- : 82 - 85,9

B+ : 78 - 81,9

B : 74 - 77,9

B- : 70 - 73,9

C+ : 66 - 69,9

C : 62 - 65,9

C- : 58 - 61,9

D+ : 54 - 57,9

D : 50 - 53,9

E : 49,9 ou moins

Plan du cours :

1. Introduction au cours : la science économique, les graphiques, la croissance et l'échange

Chapitres 1 et 2

2. L'offre et la demande, les marchés en action.

Chapitres 3 et 6

3. Les élasticités.

Chapitre 4

4. Les préférences, les possibilités et les choix.

Chapitre 8

5. La production et les coûts.

Chapitre 11

6. La concurrence parfaite.

Chapitre 12

7. Le monopole.

Chapitre 13

8. La concurrence monopolistique et oligopole.

Chapitres 14 et 15.

9. Prix et allocation des facteurs de production

Chapitre 18

10. Les effets externes.

Chapitre 16

11. Les biens collectifs et les ressources communes.

Chapitre 17

12. L'inégalité économique.

Chapitre 19

Page d'information

Personnes étudiantes en situation de handicap bénéficiant d'aménagements

Les personnes étudiantes qui bénéficient d'aménagements offerts par le Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante (BIRÉ) doivent transmettre leur lettre (attestation des mesures d'aménagements) à leurs enseignants en début de session afin de les informer des aménagements qu'ils devront mettre en place.

Les personnes étudiantes en situation de handicap qui ne bénéficient pas d'aménagements peuvent contacter les services du BIRÉ afin de procéder à l'ouverture de leurs dossiers et à l'analyse de leurs besoins.

Accueil du service aux personnes étudiantes en situation de handicap situation.handicap@uqam.ca 514-987-3148 :AB-2300

Pour obtenir d'autres informations sur les services offerts par le BIRÉ : bire.uqam.ca

Les personnes étudiantes qui souhaitent se prévaloir de leurs aménagements dans le cadre d'examen devront faire leurs demandes de passation sur l'application dédiée étudiant.e.s en situation de handicap : sasesh.uqam.ca afin d'informer le Service des examens avec aménagements (SEA) de vos besoins en examen.

PLAGIAT - Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : 514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

Informations sur les Services à la vie étudiante

Les Services à la vie étudiante accompagnent les étudiantes et étudiants dans la réussite de leur parcours universitaire.

Bureau des services-conseils (**soutien psychologique, bien-être aux études, information scolaire et insertion professionnelle, orientation, emploi**) : pour prendre rendez-vous, communiquez au 514 987-3185 ou par courriel à services-conseils@uqam.ca.

Bureau de l'**aide financière** : pour prendre rendez-vous, écrivez à aidefinanciere@uqam.ca

Concernant les **bourses**, pensez à consulter Le Répertoire institutionnel des bourses d'études (RIBÉ) et écrivez à bourses@uqam.ca pour toute question.

Consultez les informations et l'ensemble des coordonnées et services offerts par les Services à la vie étudiante à l'adresse suivante : vie-etudiante.uqam.ca